

PROJET EDUCATIF
DU
SERVICE ENFANCE
JEUNESSE EDUCATION
(SEJE)

ANNEE 2025- 2028

Grandir et s'épanouir à SAVERDUN

Service Enfance – Jeunesse - Education

Mairie - 1 Place du Souvenir Français

09700 SAVERDUN

Tél : 05 61 60 61 06 Courriel : dir.enfance.saverdun@gmail.com

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
LE PUBLIC.....	4
La tranche 3 - 6 ans.....	4
La tranche 6 - 11 ans.....	4
La tranche 12 - 25 ans.....	4
Les enfants, ados, jeunes à besoins spécifiques.....	5
LES INTENTIONS ÉDUCATIVES.....	6
LES STRUCTURES SUPPORTS DE L'ACTION.....	7
▶ Des Accueils périscolaires pour chaque tranche d'Age.....	7
▶ Des ALSH avec et sans Hébergement pour chaque tranche d'âge.....	7
▶ Un espace jeune.....	8
▶ Un service Informations Jeunesse.....	8
LES ACTIONS.....	9
LES MOYENS.....	10
▶ Des moyens Humains.....	10
▶ Des moyens matériels.....	10
▶ Une Organisation.....	10
▶ Un Partenariat.....	12
▶ Une démarche d'éducation populaire.....	12
L'ÉVALUATION.....	13

PREAMBULE

A travers le Service Enfance Jeunesse Education (le SEJE) dont elle assure l'entière gestion, la commune affirme son engagement et sa réelle ambition de procurer aux familles un service de garde éducatif et de permettre aux enfants et aux jeunes accueillis dans le service de s'épanouir tout en leur préservant des chances de devenir des adolescents et adultes responsables ayant prise sur leur milieu et capables de s'y épanouir et d'y vivre heureux.

Pour réussir ce défi et contribuer, en complément de l'école et de la famille, à la réussite éducative, au bien-être et à l'épanouissement des enfants et des jeunes âgés de 3 à 25 ans fréquentant le service, la commune se fixe de promouvoir plusieurs valeurs essentielles qui guideront le SEJE à motiver son action pour créer un cadre positif et enrichissant pour le développement global des enfants et jeunes accueillis :

↳ *La sécurité*

Assurer un environnement sûr et sécurisé pour tous les enfants et jeunes

↳ *L'inclusivité*

Accueillir tous les enfants, quelles que soient leurs origines, capacités ou besoins spécifiques.

↳ *Le respect*

Encourager le respect mutuel entre le public accueilli, les animateurs et les familles.

↳ *L'éducation*

Favoriser l'apprentissage et le développement personnel du public accueilli à travers des activités ludiques et éducatives

↳ *La créativité*

Encourager l'expression personnelle de chacun des enfants et des jeunes mais aussi l'innovation à travers des projets artistiques, des jeux, des rencontres avec des acteurs locaux municipaux ou associatifs

↳ *La responsabilité*

Promouvoir l'autonomie et la prise de décision chez les enfants et les jeunes

↳ *L'esprit d'équipe*

Valoriser la coopération et les travaux de groupe pour renforcer les liens sociaux essentiels pour le bien-être physique et mental de chacun

↳ *Le bien-être*

Prendre en compte le bien-être physique, émotionnel et social des enfants et jeunes

↳ *L'environnement*

Sensibiliser les enfants et jeunes à la protection de l'environnement et au développement durable

↳ *L'amusement*

S'assurer que les activités proposées soient divertissantes et plaisantes pour procurer un sentiment de plaisir, de gaieté

Le présent projet constitue le cadre d'action pour tous les projets émanant des structures supports ; il en précise les dispositions retenues pour assurer l'accueil, le développement, l'éveil le bien-être des enfants, des ados et des jeunes

LE PUBLIC

Le service Enfance Jeunesse Education œuvre pour accueillir 3 tranches d'âge et pour assurer un suivi éducatif de 3 à 25 ans. La spécificité de chacune des tranches orientera chacun des projets : pédagogiques et d'activités.

La tranche 3 - 6 ans

Représente un effectif de 125 enfants.

Cette la période centrée sur le développement psychique, émotionnel et cognitif et sur le développement corporel, coordination, motricité. Elle est essentielle pour le développement futur de l'enfant.

C'est l'âge où l'enfant fait ses expériences sensorielles et motrices et où il apprend et enrichi son langage. Il pose beaucoup de questions et cherche à comprendre le monde qui l'entoure. A cet âge l'imagination est vive. L'enfant commence à reconnaître et à exprimer une gamme d'émotions, mais il peut avoir du mal à gérer des sentiments comme la frustration ou la jalousie ; il est très égocentrique.

Face à ces spécificités l'équipe d'animation s'appuiera sur le besoin d'agir de l'enfant et son plaisir à jouer. Elle lui proposera des activités diverses, propres à stimuler son imagination, sa créativité et son développement moteur ; pour cela elle utilisera des matériels variés et adaptés.

La tranche 6 - 11 ans

Représente un effectif de 220 enfants.

C'est une période de développement intense pour l'enfant. Sa curiosité est très marquée et il est avide de découvertes ; son vocabulaire s'est considérablement enrichi, il est capable de raconter des histoires et d'argumenter ; c'est l'âge de l'acquisition des compétences fondamentales, lecture, écriture, calcul ; la mémoire devient plus efficace ce qui facilite les apprentissages ; les amis, les pairs deviennent essentiels ; l'enfant aspire à être grand et cherche à être responsabiliser et à prendre des décisions ; il est sensible à la valorisation de ses efforts et réussites ; ses capacités motrices se sont affinées et il gagne en agilité, rapidité, précision.

Face à ces spécificités démontrant le comportement de cette tranche propice aux apprentissages et aux découvertes l'équipe d'animation proposera des activités propres à varier les plaisirs tout en laissant de la place au jeu libre essentiel pour le développement de son imagination et de son autonomie.

La tranche 12 - 25 ans

Représente un effectif annuel accueilli de plus de 500 ados et jeunes.

C'est l'adolescence une période cruciale dont les événements peuvent marquer toute une vie. Aussi s'intéresser à la santé des adolescents, les aider à s'engager dans la vie civique ou associative, participer au développement de leur autonomie revient à envisager l'état à venir de notre société. Ainsi, une adolescence épanouie, c'est d'abord :

- utiliser toutes les opportunités d'ouvertures au monde,
- réussir le passage vers la citoyenneté et vers l'autonomie,
- disposer du capital santé le plus important avant d'aborder l'âge adulte.

La manière dont les adolescents mettent à profit leur temps en dehors des heures scolaires est capitale pour leur développement, leur réussite et leur épanouissement. La jeunesse est une période de profonde remise en question, de modifications de sa propre image et une quête d'affirmation, mais aussi et parfois de contestation des figures de l'autorité.

Ces constats amènent la ville de Saverdun à entreprendre des actions pour permettre à sa jeunesse d'avoir les moyens de réussir le passage de l'adolescence vers le citoyen, tout en lui faisant confiance, non pas pour le déresponsabiliser, mais pour lui montrer qu'elle est prise au sérieux

Les publics accueillis sont variables et très diversifiés :

- Les 11/15 ans, (les collégiens) cette tranche d'âge représente la majorité des jeunes accueillis à l'ALSH et l'ALAE junior
- Les 16/18ans, cette tranche d'âge fréquente le service en majorité sur les pôles Information Jeunesse et Accompagnement de projet, ces jeunes sont plus demandeurs de temps non organisés.
- Les 18/25ans, cette tranche de jeunes majeurs fréquente le service pour le pôle Information Jeunesse, ils sont dans une dynamique sur le territoire local de recherche d'emploi, d'intégration socioprofessionnelle. Ils présentent pour certains des problématiques nécessitant la mise en place d'accompagnement (remise à niveaux en français, écriture lettre de motivation, entretien d'embauche, démarches administratives avec les institutions, différents ateliers (parcours-sup, confiance en soi, self-défense...), stage babysitting...

L'impact des bouleversements naturels de l'adolescence et des années COVID ont fragilisé la santé mentale de cette tranche 11/25 ans ; c'est aujourd'hui visible et lisible puisque des comportements nouveaux chez les ados et les jeunes dénotent d'une santé mentale dégradée. Ce nouveau constat amènera l'équipe d'animation à avoir une attention particulière sur les comportements de chacun des jeunes et si nécessaire s'attachera à aider ce public à maintenir ou retrouver une bonne santé mentale

Les enfants, ados, jeunes à besoins spécifiques

Considérant que chacun des enfants, ados, jeunes peut se retrouver, au moins une fois dans sa jeunesse dans une situation impliquant un besoin spécifique et dans un souci d'équité d'accès aux loisirs pour tous, le SEJE accueille ce public rencontrant un frein, un handicap ou toute situation **pouvant l'exclure**. Ce choix bienveillant peut permettre aussi à chacun de faire évoluer le regard qu'il porte sur l'autre de toucher davantage d'enfants et de jeunes que ceux étant en situation de handicap aux yeux de la loi et ainsi d'inclure en limitant les évocations négatives.

Il s'agira donc de réfléchir à l'inclusion de ce public en les réunissant par besoin, et non en les séparant par différence. Les besoins spécifiques rencontrés peuvent prendre plusieurs formes comme une difficulté liée à un handicap physique, mental, ou d'ordre comportemental, ou une difficulté liée à la non maîtrise de la langue française.

LES INTENTIONS ÉDUCATIVES

Le présent projet inscrit ses intentions éducatives dans les 5 axes définis dans le PEDT actuellement en cours de réalisation

Pour l'axe PARENTALITÉ

Le SEJE s'emploiera à être à l'écoute des besoins, des attentes, des difficultés auxquelles les parents pourraient être confrontés pour accompagner la scolarité de leur enfant, pour concilier vie privée et vie professionnelle ; aussi le SEJE se fixe comme intention éducative :

- Aider et soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur

Pour l'axe ENGAGEMENT CITOYEN

Le SEJE s'emploiera à mettre en place des pratiques par le biais des activités proposées pour permettre à l'enfant, à l'ado de vivre la vie en collectivité de prendre conscience de ses droits de ses devoirs de ses responsabilités ; aussi le SEJE se fixe comme intention éducative :

- Donner à l'enfant et à l'ado les clés de compréhension de la notion de citoyenneté pour lui donner envie de l'exercer

Pour l'axe INCLUSION

Dans ce domaine le SEJE s'emploiera à réfléchir sur le comment gérer les différences et offrir à tous la même qualité de service ; aussi le SEJE se fixe comme intention éducative :

- Permettre l'accomplissement de tous quel que soit leurs différences

Pour l'axe EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le SEJE s'emploiera à multiplier les opportunités d'expérimenter ces 2 formes d'expression pour aider l'enfant et le jeune à développer sa sensibilité au monde dans lequel il vit et évolue et à renforcer son esprit collectif ; aussi le SEJE se fixe comme intention éducative :

- Aider l'enfant et le jeune à améliorer ses performances scolaires, sa créativité et lui permettre de se forger un esprit critique

Pour l'axe EPANOUISSEMENT PERSONNEL

Le SEJE se donnera pour mission de créer les conditions pour que l'enfant, l'ado et le jeune soit à l'aise dans son milieu de vie s'y développe harmonieusement et éprouve un sentiment de bien-être et de sécurité ; aussi le SEJE se fixe comme intention éducative :

- Amener l'enfant et le jeune à adopter une démarche réflexive dans le développement de saines habitudes de vie, sur la place de la santé, de la sécurité, du bien-être et de la sexualité pour les ados

LES STRUCTURES SUPPORTS DE L'ACTION

Elles sont des entités éducatives adaptées aux spécificités de chacune des tranches d'âge accueillies par le SEJE, elles sont aussi des lieux de vie, de rencontre, d'épanouissement, de socialisation offrant des loisirs de proximité et un moyen de garde apprécié par les familles.

► Des Accueils périscolaires pour chaque tranche d'Age

Prénommé ALAE, ce sont des services de loisirs en lien avec l'école qui accueillent les enfants durant les temps périscolaires le matin, le midi, le soir avant et après l'école et le mercredi pour les ALAE maternelle et primaire. Sa spécificité est l'harmonisation des projets et des fonctionnements avec l'école dont elle est le principal partenaire dans l'intérêt des enfants accueillis et pour préserver une cohérence éducative ; des règles de vie et une charte de bon fonctionnement sont appliquées tant dans le temps scolaire que périscolaire.

Ces accueils organisent plutôt des activités de loisirs traditionnels (théâtre, sports, arts plastiques, chant, danse, etc.)

Un service municipal de restauration « cantine de terroir » est proposé et partage le temps de midi en 2 : le repas et la sieste pour les plus petits, le repas et des jeux, des activités de détente et de calme pour les plus grands.

L'ALAE junior est le lieu référent pour toutes les actions liées à la Jeunesse. Il accueille les collégiens et les lycéens tous les après-midis du lundi au vendredi des semaines scolaires. Cependant cette structure reste un lieu de passage occasionnel où les jeunes viennent un moment, un instant, après les cours soit pour répondre à un besoin de garde identifié pour les familles de jeunes collégiens, soit pour venir rencontrer ses pairs et les adultes référents. L'écoute et le dialogue occupent une place particulièrement privilégiée.

► Des ALSH avec et sans Hébergement pour chaque tranche d'âge

La spécificité de ces accueils est qu'ils fonctionnent les jours où il n'y a pas école, les petites vacances scolaires et l'été, soit à la journée soit à la journée avec hébergement.

Ce mode de vacances offrant une diversité d'activités organisées plutôt de plein air, est une action privilégiée pour permettre aux enfants et ados jusqu'à 17 ans de s'ouvrir aux autres et au monde. La durée de l'accueil facilite l'apprentissage de la vie en collectivité, la découverte et favorise l'éducation à la citoyenneté. Il privilégie un fonctionnement à l'extérieur par l'organisation de sorties et les séjours vacances à la semaine.

L'accueil de loisir junior fait le choix de construire ses propositions d'activités en responsabilisant le jeune en l'investissant systématiquement dans la préparation et le déroulement de ses vacances. L'ALSH junior porte les séjours courts et les mini séjours sans hébergement.

Comme d'autres actions, ces séjours sont aussi des espaces d'expérimentations pour permettre aux inscrits d'exprimer et de développer leur talent et leur créativité.

► Un espace jeune

Cet espace, entièrement dédié à l'accueil des ados et jeunes âgés de 11 à 25 ans, si situe provisoirement sur la place du Champ de Mars, elle-même située dans un quartier en cœur de ville à proximité du collège et du lycée d'enseignement professionnel ; l'intention des élus municipaux est de construire dès 2026 des locaux dont l'implantation sera réalisée au sein du complexe sportif à proximité immédiate du collège du Girbet.

L'espace jeune héberge les accueils péri et extrascolaire juniors et l'information jeunesse.

► Un service Informations Jeunesse labellisé

Être bien informé permet de faire les bons choix et se révèle souvent primordial.

Ce service, labellisé Information Jeunesse par l'IJ départementale 09, dispose d'un large éventail d'outils pour l'aider à remplir sa mission première :

Informier et répondre aux problématiques des ados et jeunes dans tous les domaines touchant à sa vie quotidienne

Il est également un outil de prévention et avant tout un lieu où l'écoute et le dialogue sont particulièrement privilégiés. Il propose des animations, de l'information (notamment sur les conduites à risques), des stages, des journées à thèmes qui doivent répondre aux préoccupations des jeunes, de leurs familles et des différents acteurs éducatifs (éducation nationale, associations, mission locale ...etc.)

Depuis peu tous les membres de l'équipe d'animation sont devenus secouriste en santé mentale pour les jeunes ; ce renfort de compétences permet à l'équipe d'être en mesure d'offrir un soutien efficace à des jeunes souffrant de difficultés psychiques

LES ACTIONS

- **De l'animation à la journée, à la demi-journée ou en soirée** regroupée dans un programme d'activités déployé les mercredis pendant les petites vacances et l'été sur des plages horaires fixes et régulières
- **De l'accueil modulable** pour un soutien aux familles et en fonction de leur besoin de garde pour un temps de pause et de détente pour les enfants et les ados entre le temps scolaire et le retour dans la famille.
- **De la programmation de séjour** avec et sans hébergement privilégiant le collectif, favorisant une découverte thématique plus approfondie et composée autour d'enjeux identifiés pour le bon fonctionnement de notre société : trouver sa place et définir son rôle au sein d'un groupe, apprendre à connaître et respecter des pairs issues de milieux différents, s'adapter à des règles collectives, et parce que S'éloigner de ses parents et de son cadre habituel participe activement aux apprentissages, aux savoir-faire et savoir-être, dès le plus jeune âge et durant toute l'adolescence.
- **De l'animation événementielle** pour assurer un moment de détente, d'amusement et même d'apprentissage dans un cadre plus ludique qu'en milieu scolaire ...la thématique de la prévention guidera ce style d'animation pour le public ado
- **De l'accompagnement de projet, du soutien, de l'aide en cas de difficulté psychique**
Pour accompagner ceux et celles qui veulent agir qui initient et portent des projets.
Pour aider les jeunes à partir de 11 ans à accepter les transformations physiques et psychiques que cette période de la vie leur impose qui les rend vulnérables psychologiquement
- **De l'information pour tous** pour tout ce qui touche à l'environnement de vie et à la vie quotidienne (protection de l'environnement, vie animale, alimentation, addictions, réchauffement climatique,)
- **La délivrance de l'attestation de recensement citoyen**
Document obligatoire à délivrer par la mairie à tous les jeunes de 16 ans et plus ; à la suite le jeune sera convoqué par le bureau du Service National pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).
Ces 2 démarches faites avant 25 ans lui permettront de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...)

LES MOYENS

L'engagement de la commune se traduit par la mise à disposition de moyens lui permettant de proposer à sa jeunesse des parcours éducatifs cohérents et de qualité pendant le temps péri et extrascolaire

▶ Des moyens Humains

Le SEJE compte 35 personnes dont 9 occupent des fonctions d'encadrement et de direction et 26 occupent des fonctions d'animation ; ce nombre de 35 est lié au nombre d'enfants et de jeunes accueillis et aux normes d'encadrement dictées par la réglementation en vigueur concernant les accueils de loisirs de mineurs, Le personnel d'encadrement et d'animation est titulaire des diplômes adéquats ou en situation de formation.

La principale mission du personnel du service est

- de mettre en place le maximum d'outils (projets, lieux et matériel spécifique) permettant aux enfants et aux jeunes de progresser, de découvrir, d'être accueilli en toute sécurité physique et morale
- d'aider les enfants à construire leurs comportements moteurs, et leur socialisation
- d'accompagner les ados et jeunes pour devenir les citoyens de demain

Le personnel s'attachera à être et rester à l'écoute des enfants et des jeunes, de leurs envies, à les accompagner, à les pousser à croire en leurs rêves

Le personnel sera garant de l'application du règlement intérieur, du respect des personnes, du matériel et des intentions éducatives de l'organisateur

▶ Des moyens matériels

Une partie du budget municipal est attribué annuellement au SEJE et redistribué à chaque structure pour leur fonctionnement.

Des locaux propres municipaux sont mis à disposition pour chaque tranche d'âge pour l'accueil, la détente et l'organisation d'activité ; les locaux sont implantés au sein de l'école maternelle et élémentaire pour le public enfant et en cœur de ville pour le public ado et jeune.

Le service bénéficie de 3 véhicules 9 places permettant en grande majorité une autonomie de fonctionnement.

Tous les accueils de loisirs bénéficient et ont accès gracieusement aux équipements sportifs et culturels de la commune (gymnase - centre culturel (cinéma, médiathèque, musée fugace, hôtel des arts) - piscine - stade - city stade)

▶ Une Organisation

- L'amplitude d'ouverture

Répondant au besoin de garde des familles et au temps libre des enfants, ados et jeunes

- Des plannings de personnel cohérents

Des volumes horaires hebdomadaires minimaux de 28H allant jusqu'à 35H en fonction des postes. Les horaires se répartissent entre des temps d'animation, de préparation, de réunion d'équipe permettant une vraie implication des animateurs au service des enfants des ados et

jeunes.

- **Des espaces dédiés**

- Un espace de sieste
- Des espaces de détente et de jeux
- Des espaces créatifs et d'art plastique
- Des espaces de lecture
- Des espaces de dialogue
- Des espaces d'activités culturelles, sportives, artistiques...

- **Une variété d'activités et de domaines d'intervention**

Pour répondre aux besoins et attentes variés des 3 publics accueillis tout en favorisant leur développement global.

Des activités sportives :

Sports collectifs et individuels sont à privilégier, à renforcer tant les bienfaits sont nombreux et contribuent à une bonne santé physique et psychique : construction motrice - Réduction du stress et de l'anxiété - Amélioration de l'estime et de la confiance de soi - Développement de compétences sociales (coopération, interactions sociales) - Amélioration de l'humeur contribuant à une meilleure qualité de vie - Gestion des émotions (gestion de la frustration de la déception) - stimulation cognitive (améliore la concentration, la mémoire bénéfiques pour les études)

Des activités artistiques

Pour donner l'opportunité d'exprimer sa créativité : ateliers de danse, théâtre, chant, arts plastiques

Des activités de sensibilisation

Proposées pour enrichir les connaissances protection de l'environnement, le milieu animal, le bien manger....

Des activités culturelles

Pour élargir les horizons culturels des enfants et jeunes (sorties culturelles, visite de musées, cinéma...)

Des activités de loisirs et de détente

Essentielles pour le bien-être des enfants et adolescents (jeux de société, activité de plein air, de pleine nature)

Des activités d'éducation à la citoyenneté

Des projets autour de la solidarité, du respect et de la vie en communauté pour sensibiliser les enfants et jeunes à leur rôle dans la société.

Avant leur réalisation chacune des activités proposées sera soumise systématiquement à la réglementation concernant l'organisation des ACM et à l'article R227-13 du code de l'action sociale et des familles. Certaines activités physiques et sportives devront prendre en compte les dispositions particulières pour l'encadrement de ces activités déterminées en fonction des risques encourus.

► Un Partenariat

A tous les niveaux, pour toutes les actions, la recherche et la mise en place d'un partenariat pertinent et de qualité est indispensable pour atteindre les objectifs et enrichir les offres de loisirs proposées.

Le SEJE mettra en place des outils d'écoute et d'échanges auprès de l'usager principal et incontournable, la famille.

Des relations régulières sont entretenues avec l'éducation nationale, école maternelle, école élémentaire, Collège du Girbet et le Lycée Ph. Tissié. Souvent ce partenariat débouche sur des actions communes.

Les partenaires institutionnels (CAF, DDCSPP, Conseil Général...) permettent de conseiller, d'accompagner, de soutenir financièrement le développement du service pour proposer des accueils répondant à la réglementation concernant l'accueil de mineurs pour informer des différents dispositifs favorisant les initiatives et projets de Jeunes.

Les compétences des associations seront utilisées pour permettre aux 3 publics accueillis la découverte de nouvelles disciplines et ainsi élargir et diversifier l'offre des activités

► Une démarche d'éducation populaire

Pour que les actions et activités de loisirs proposées aux enfants, ados et jeunes accueillis au SEJE soient de véritables opportunités d'apprentissage et de divertissement, des outils d'émancipation, d'autonomie, de transformation sociale elles intégreront dans leur construction une démarche d'éducation populaire. Cette approche visera non seulement à divertir les 3 publics accueillis mais aussi à les préparer à devenir des citoyens actifs, responsables et épanouis.

Quelques éléments seront à considérer lors de l'écriture et la mise en place de projets en direction des publics accueillis :

L'accessibilité

S'assurer que toutes les activités soient ouvertes à tous les mineurs, indépendamment de leur origine sociale, économique, culturelle

La participation active

Impliquer chacun, dans la mesure du possible, dans la conception et l'organisation des activités

La mixité des publics

Pour favoriser l'ouverture d'esprit et la tolérance en encourageant la rencontre entre pairs de divers horizons

L'accompagnement et la formation

Aider et former le personnel à des pédagogies spécifiques propres à édifier pas à pas la transformation de chacun

L'ÉVALUATION

Le présent Projet éducatif fera l'objet d'une évaluation annuelle sur la base d'un document composé du bilan de l'année écoulée et des perspectives pour l'année suivante.

L'évaluation sera construite en trois étapes :

L'étape 1 consistera à se poser les questions simples mais essentielles :

A quoi sert cette action ? Qui en sont les bénéficiaires ? Comment améliorer nos pratiques ?

Nos efforts vont-ils dans la bonne direction ?

Quels seront les effets de l'action à moyen ou long terme ? Quel en sera l'impact

L'étape 2 comprendra l'écriture détaillée des critères d'évaluation :

Les critères retenus sont :

La pertinence du présent projet

Il va s'agir de prendre la mesure selon laquelle les intentions du service jeunesse correspondent aux attentes des bénéficiaires (les ados et les jeunes) et aux besoins du territoire communal. La pertinence concerne l'adéquation du projet avec les hypothèses préalablement posées comme les filles sont peu représentées sur les structures.

L'efficacité

Il va s'agir de comparer les intentions de départ avec les résultats atteints

L'efficience

Cela va consister à mesurer quantitativement et qualitativement, pour chaque intention éducative, l'utilisation des moyens mis à disposition (financier, humain et organisationnel)

L'impact

Va consister à apprécier, sous une approche systémique, les retombées de l'action du service aussi bien positives que négatives, prévues qu'imprévues. Autrement dit c'est mesurer l'effet global sur les bénéficiaires de l'action municipale par l'écriture d'indicateurs quantitatifs (taux de présence de la structure, sur chaque action sur l'année) et qualitatifs (satisfaction des participants, changement d'attitude, implication...)

L'étape 3 consistera à analyser les écarts dégagés entre les intentions de départ et les résultats atteints afin ensuite de réajuster si nécessaire le projet ou de fournir des perspectives complémentaires.

Le Maire,
Philippe CALLEJA.

Le Maire adjoint,
Claude DESCONS.

La responsable du service ENFANCE JEUNESSE
Laure FIORENTINO